

Je, soussigné(e),, mère—père—responsable légal * inscrit mon enfant..... au sein de l'association Jeunesse de Saint Vincent de Paul pour l'année scolaire 2020-2021

Je peux apporter mon aide ponctuellement à la Maison des Jeunes (organisation fêtes, évènement ponctuel..) OUI NON

Engagement

- ◆ Je m'engage à ce que mon enfant soit présent régulièrement aux activités auxquelles il est inscrit.
- ◆ Je m'engage à prévenir la Maison des Jeunes avant le début de l'activité si mon enfant était exceptionnellement empêché d'y participer.

Droit à l'image

- ◆ J'autorise la Maison des Jeunes à le photographier ou le filmer dans le cadre des activités de l'association.
- ◆ J'autorise la Maison des Jeunes à utiliser l'image de mon enfant sur ses supports de communication (affiches, tracts, site internet).

Autorisations

- ◆ J'autorise mon enfant à quitter seul(e) la Maison des jeunes OUI NON
- ◆ J'autorise mon enfant à participer aux trajets nécessités par les activités de la Maison des Jeunes OUI NON
- ◆ autorise les responsables de l'association à prendre toute mesure nécessaire en cas d'urgence OUI NON

Communication :

J'autorise la Maison des jeunes à m'envoyer par mail les informations sur les activités de la Maison des jeunes

Date

Signature parents

Je m'engage à participer régulièrement aux activités et à tenir mes engagements avec respect et courage.

Date

Signature du jeune

TARIFS 2020/2021	QF<400	QF>400 QF<800	QF>800 QF<1400	QF>1400 QF<1800	QF>1800 QF<2500	QF>2500 QF<3500	QF>3500
Inscription par enfant	60 €	90 €	140 €	190 €	240 €	280 €	310 €
Tarif par activité	30 €	30 €	40 €	50 €	70 €	90 €	120 €
Accompagnement à la scolarité	10 €	10 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100 €
Mercredis	30 €	50 €	100 €	125 €	150 €	180 €	200 €
Aumônerie (Paroisse St Vincent de Paul)	25 €	25 €	40 €	55 €	70 €	85 €	85 €

Quotient familial CAF du foyer -----

A partir du deuxième enfant, tarif famille. Contactez-nous

Pièces à joindre au dossier d'inscription (l'inscription ne sera acceptée qu'avec un dossier complet)

- ◆ Justificatif de quotient familial CAF
- ◆ Attestation d'assurance en responsabilité civile (voir Assurance scolaire ou habitation)
- ◆ 1 photo d'identité (+ 1 pour les sportifs)
- ◆ Pour toutes les activités sportives, un certificat médical mentionnant **obligatoirement** la pratique en **compétition** (voir modèle joint),
- ◆ Pour le hand, l'autorisation parentale (voir modèle joint),
- ◆ Football et handball : **une photocopie de la carte d'identité (pour la licence)**
- ◆ Le paiement (1 chèque annuel ou 3 chèques trimestriels), à l'ordre de AJSPV ou règlement en espèces ou chèques vacances. **Pas de remboursement en cours d'année sans certificat médical**

Montant à payer (Inscription + activités)	Inscription TOUS	Mercredi	Accomp. scolarité	Activité 1	Activité 2	TOTAL
		+	+	+	+	=

Règlement effectué le :

Chèque bancaire

Espèce

Chèques vacances